



INFOS NIEVROZ

BULLETIN REALISE PAR LA MAIRIE DE NIEVROZ

N° 8 – SEPTEMBRE 2005

Sommaire

- **Dossiers administratifs** 2
- **Plan d'Occupation des Sols** 3
- **Travaux sur la Commune** 4
- **C.F.A.L., le mot du Maire** 5
- **Lac des Pyes – Salle de Musique** 6
- **Raccordement au Gaz de Ville** 6 & 7
- **Fleurissement 2005** 8
- **Conte en Côtière 2005** 8
- **Comité des Bois** 8

Depuis 2004, les aînés de la Commune, de 70 ans et plus, sont cordialement invités par la municipalité et les membres du C.C.A.S. à **un repas avec animation.**



Cette année la réception aura lieu le **04 décembre 2005.**



La participation à ce repas n'exclut pas la remise du traditionnel colis de Noël pour toutes personnes habitant la Commune et ayant **72 ans et plus.**

La distribution s'effectuera aux environs du 18 décembre.

C.F.A.L.

Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise

Les élus de NIEVROZ reçus
au Ministère des Transports
le 26 septembre dernier ...

... à lire page 05

Utile ...

- **Pompiers** 18
- **SAMU** 15
- **Gendarmerie** 04.78.06.10.24 / 17
- **Centre anti-poisons** 04.72.11.69.11
- **Taxi Millet** : 04.78.06.07.36 / 06.86.27.89.68

- **Mairie** Tél. : 04.78.06.12.50
Fax : 04.72.25.90.64
Courriel : mairie.nievroz@wanadoo.fr
Site internet : ville-nievroz.fr
Horaire du secrétariat :
08H30 à 11H30 : du mardi au samedi
14H30 à 17H30 : le mardi
14H30 à 17H00 : le vendredi

• Déchetterie

Heures d'ouverture : (à partir d'octobre 2005)

Lundi : 9H00 à 12H00 – 14H00 à 19H00

Mardi : 9H00 à 12H00 – 14H00 à 19H00

Mercredi : 9H00 à 12H00 – 14H00 à 19H00

Vendredi : 9H00 à 12H00 – 14H00 à 19H00

Samedi : 9H00 à 19H00 en continu

Important : se munir d'une pièce d'identité pour justificatif de domicile

• Ramassage des ordures ménagères : **Mardi**

Pour plus d'informations sur la nouvelle organisation du ramassage des ordures : voir la publication de la 3CM – Communauté de Communes du Canton de Montluel

Raccordement au GAZ DE VILLE



Les travaux d'installation du gaz sur notre commune ont commencé mi-mars 2005 pour s'achever actuellement ...

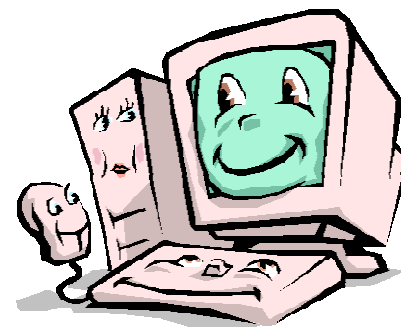
Plus d'une centaine de foyers ont choisi de se raccorder ...

Suite à la demande de la Municipalité, Gaz de France a étendu le réseau d'environ 800 mètres...

... à lire page 06

DOSSIERS ADMINISTRATIFS

de janvier à septembre 2005



Enquêtes publiques :

- Plan Local d'Urbanisme de Jons,
- Carrière AIN-RHONE-GRANULATS à BALAN,
- A432 – passage à 2 x 3 voies entre BEYNOST et PEROUGES,
- Plate-forme logistique PICH PROMOTION à DAGNEUX,
- Avenant à la concession EDF du Canal de Miribel (canal du Rhône situé entre le Pont de Jons et le Pont de Cusset).

Gestion du personnel communal

- Création d'un poste d'agent de voirie polyvalent par délibération du 24 mars 2005 dont le recrutement est en-cours.

Informatique / bureautique

- Achat d'un nouveau photocopieur pour l'Ecole.
- Nouveau contrat de location d'un photocopieur pour la Mairie et mise en réseau avec le système informatique apportant une amélioration de la fonctionnalité et la diminution du coût d'impression.
- Achat de matériel de vidéo projection pour les réunions.

Matériels de voirie

- Acquisition d'une nouvelle remorque.

Renouvellement de contrats d'entretien

- Photocopieurs Ecole et Mairie.
- Eclairage public - consultation d'entreprises avec appui technique du Synd. Intercommunal. d'Elect. de l'Ain.

Nouveaux contrats d'entretien

- Entretien mini-stade (contraintes réglementaires pour la sécurité des usagers).
- Ventilation cuisines Salle des Fêtes + Restaurant Scolaire (contraintes réglementaires de la D.D.A.S.S.).
- Ascenseur Ecole (accessibilité des personnes à mobilité réduite).

Cimetière

- Elaboration et mise en place d'un arrêté de réglementation.
- Lancement de la procédure de reprise des concessions perpétuelles en état d'abandon.

Audit pour vérification des **Equipements sportifs, de jeux et de loisirs** de la Commune.

Renouvellement de délégation des Services Publics pour la **distribution de l'eau potable**, dans le cadre du Syndicat des Eaux de Thil / Niévroz.

Un nouveau cadre réglementaire nous a conduit à établir une convention avec la S.P.A. - **Société Protectrice des Animaux**, pour la prise en charge et la capture des animaux dangereux ou errants.

Participation à l'élaboration du **schéma des transports** – Côtière / Val de Saône Sud avec le Conseil Général de l'Ain.

Participation de la commune à l'élaboration du **Schéma Touristique de Secteur** (Communauté de Communes du Canton de Montluel).

Suivi des **contentieux d'urbanisme**.

TRAVAUX

Mini-stade

- Installation d'un arrosage intégré aux abords de la pelouse.
- Pose d'un pare ballon en périphérie.

Salle des Fêtes

- Peinture dans la salle de réunion.
- Aménagement d'un accès extérieur à l'arrière de la scène pour faciliter le déchargement du matériel de sonorisation.
- Consolidation de la porte « coupe-feu » du local de rangement des tables et chaises.
- Peinture des murs à l'arrière de la scène.



Ecole

- La construction du nouveau bâtiment a permis de libérer une salle de réunions pour les associations.
- En concertation avec les enseignants, les parents d'élèves et la collectivité, une plate-forme en auto bloquants de 90 m² a été réalisée, afin que les enfants des classes maternelles puissent profiter des petits tracteurs et tricycles. Et de ce fait, le local poubelle a été déplacé.
- Suite à des dégradations, le coffret électrique extérieur a dû être changé.
- Remise en état de la montée d'escaliers du nouveau bâtiment suite à des dégradations.
- Divers travaux d'entretien des bâtiments ont été réalisés durant l'été : peinture, etc...
- Installation d'un système d'alarme pour tous les bâtiments.



Eglise

- Nettoyage du clocher et changement de certaines marches défectueuses pour l'accès aux cloches.

le Cottey

- Le cours d'eau a été reconfiguré dans la traversée de Niévroz pour reprendre son ancien lit, permettant ainsi la réhabilitation des zones humides dans le cadre de la gestion environnementale.
- Cet aménagement a, également, été réalisé pour faciliter l'évacuation des eaux en cas de crues.

Stade

- Installation d'un système arrosage pour la pelouse.
- Création d'une sortie d'eau pour le remplissage de la cuve d'arrosage.
- Remplacement des regards béton au sol pour assurer la sécurité des joueurs.

Voirie

- Réalisation du parking « des mouilles » situé à l'angle des rues « de Bourbuel », Benoît Bressat et le Chemin de la Grange Mayot pour faciliter le stationnement des véhicules du quartier.



⇒ **RAPPEL aux propriétaires ...**

(arrêté préfectoral n° 90481 du 23 février 1990)

Sur la voie publique, l'élagage des arbres et haies est obligatoire dès lors que les branches s'approchent des lignes électriques ou téléphoniques ou qu'elles débordent sur la voie publique.



Le mot du Maire, à propos du Contournement ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise,

S'agissant de ce dossier, les différentes collectivités ont fait part de leurs observations au Préfet de Région, via leur Préfet de Département, comme prévu avant le 20 juillet 2005.

Les élus de Niévroz, mais aussi ceux de la Côtière (Cantons de Montluel et Miribel) rejettent bien-sûr le tracé A et proposent pour la plupart, le tracé C qui passe par le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, les représentants du Parc sont demandeurs de ce tracé au titre du développement économique et industriel. Pour autant, la faisabilité d'un éventuel tracé « B1 » en alternative au tracé B est également sollicitée, ce tracé pourrait être, pour partie, positionné sur le terrain militaire de la Valbonne, bien-sûr, après concertation et accord des Autorités Militaires compétentes.

Le Conseil Général de l'Ain, par la voix de son Président soutient partiellement notre point de vue, au moins sur le territoire de la Côtière. En effet, le couplage avec l'A432 (et donc le tracé A) est possible, et préféré, en amont de Pérouges.

Les Parlementaires de l'Ain soutiennent par ailleurs nos demandes d'études complémentaires (courriers au Ministère).

Le Préfet de l'Ain n'est pas insensible à nos arguments, mais d'autres élus locaux voient les choses différemment vous le comprendrez aisément. L'enjeu est donc de faire le choix de la moindre nuisance, rappelons que le secteur de la Côtière représente environ 43000 habitants ce qui donne « un peu » de poids à nos arguments.

Notons que le Conseil Général du Rhône, comme la Région Rhône-Alpes, proposent le tracé A !!!

Pour conclure d'un point de vue général, je tiens à préciser que j'ai été le seul Maire du Canton à solliciter le Préfet de l'Ain afin d'organiser une réunion publique sur ce dossier (réunion le 20 juin 2005 dans la salle des fêtes de Niévroz). C'est bien une mobilisation massive de tous, élus locaux et populations, qui peut nous aider à obtenir gain de cause. **Pour ma part et avec l'ensemble du Conseil Municipal, je persiste activement à défendre nos arguments et donc nos intérêts jusqu'à la décision finale du Ministre.**

C'est pourquoi, j'ai écrit, pendant l'été, le 25 juillet, aux Présidents du Conseil Général du Rhône et de la Région à ce sujet, ainsi qu'au **Ministre des Transports afin de solliciter une entrevue**. Le Cabinet du Ministre ayant pris contact depuis, nous avons donc été reçus au **Ministère des Transports, par le Conseiller personnel de Monsieur PERBEN, à Paris, le 26 septembre dernier.**

Voici, en quelques mots, les éléments clés de cette rencontre :

Le choix du tracé n'est pas fait,

Le Ministère a bien pris conscience de la problématique de la Côtière et de Niévroz en particulier,

Après réception de la synthèse du Préfet de Région, le Ministère demandera à RFF (Réseau Ferré de France) , une étude de terrain plus complète du secteur de la Côtière, en relation avec les élus locaux,

Le Ministère mandatera également une mission de la Délégation Générale des Transports Terrestres (Ministère), afin de compléter l'étude RFF, toujours en relation avec les élus locaux.

Cette rencontre a donc été fructueuse, notre pugnacité porte ces fruits, pour autant, ces études complémentaires ne préjugent en rien du choix final qui sera fait par le Ministre. Nous devons donc maintenir notre vigilance et poursuivre nos actions. **En conclusion, sachez que nous continuerons à mettre toute notre conviction au service de la défense de nos territoires.**

Le Maire, Patrick BATTISTA.

Lac des Pyes

Les travaux d'extraction de la Carrière des Pyes se terminent (d'ici fin 2005).

Ce nouveau plan d'eau sera donc bientôt disponible pour de nouvelles activités de loisirs.

La destination et les aménagements complémentaires restent néanmoins à finaliser.



Salle de Musique

Après quelques travaux de rafraîchissement (peinture), la salle de musique est de nouveau utilisée par deux groupes de jeunes musiciens de notre commune. Tous nos encouragements à ces artistes locaux.

Raccordement au GAZ DE VILLE sur la Commune



Les travaux d'installation du gaz sur notre commune ont commencé mi-mars 2005 pour s'achever actuellement. La pré-réception de ces travaux a eu lieu le 22 Septembre.

Les travaux définitifs de remise en état des voiries seront réalisés courant octobre.

Une première tranche de 5 500 m a été réalisée à travers le village. Sur cette tranche, une centaine de foyers ont choisi de se raccorder à la canalisation principale.

Au vu des demandes et après négociation avec Gaz de France, la Municipalité a obtenu la pose d'environ 800 m supplémentaires.

Dans les derniers jours des travaux, une quinzaine de nouvelles demandes de raccordement ont pu être satisfaites.

Les travaux se sont déroulés dans les délais impartis et avec le souci constant de générer le moins de gêne possible.

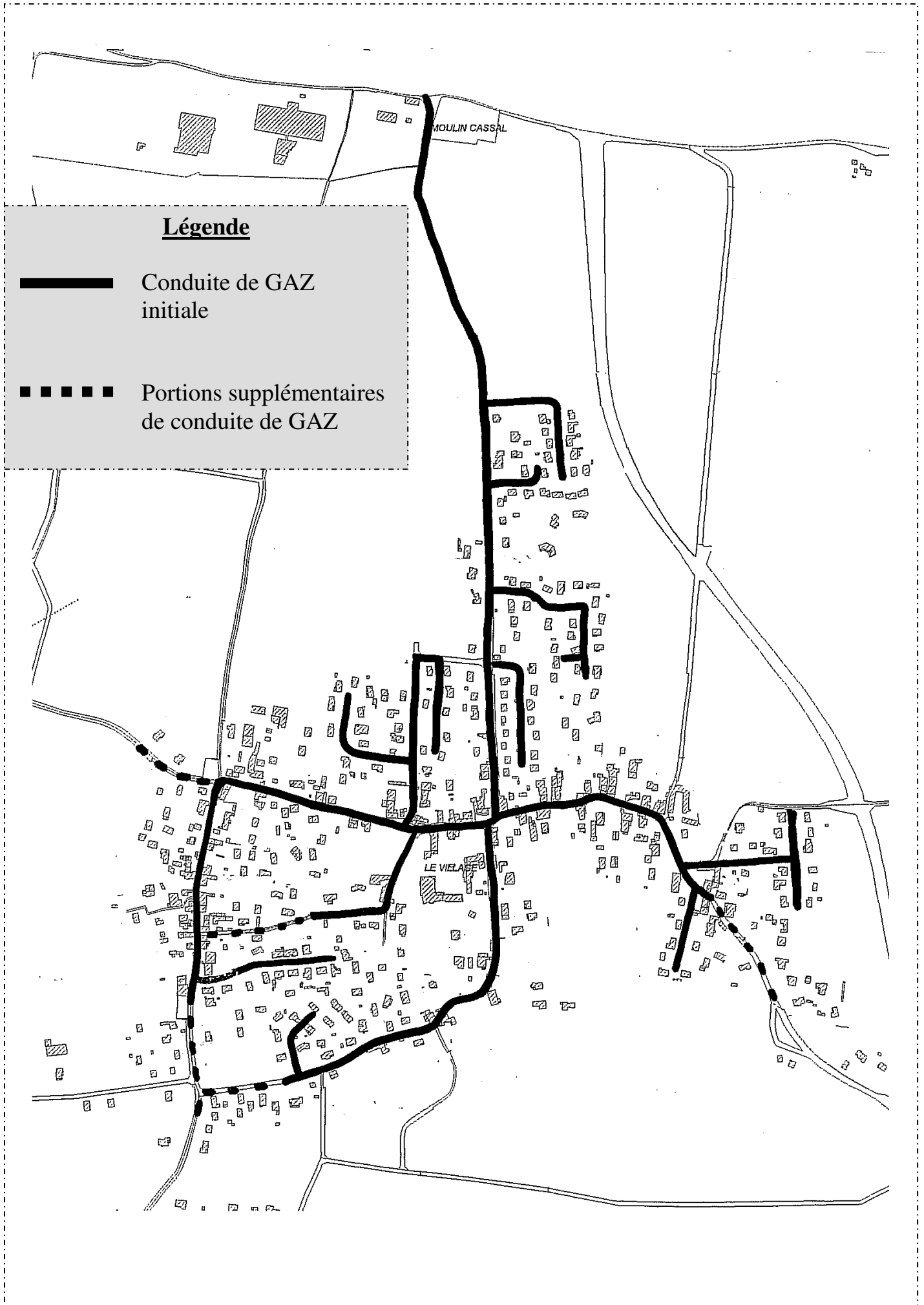
Les Niévrands concernés (voir plan ci-contre) et désirant se raccorder au gaz de ville sont priés de se faire connaître au plus tôt, les travaux de raccordement seront regroupés par secteur.

⇒ **Attention** : *Les riverains de la rue Henri Dunant (Place et Croix de Mission inclus) sont informés que l'aménagement de leur rue est programmé pour l'année 2006. Par conséquent, les nouveaux branchements ne seront pas autorisés pendant plusieurs années après l'achèvement de ces travaux, afin de pérenniser autant que possible, la « qualité » des aménagements de voirie.*

Rappel :

en cas de nouveau besoin de raccordement au réseau,
ou lorsque l'installation intérieure est terminée et que vous êtes en possession du certificat de conformité, pour demander la mise en service du compteur :

un seul numéro le 0810 440 440.



Légende



Conduite de GAZ
initiale



Portions supplémentaires
de conduite de GAZ



Fleurissement 2005

Mise en place de nouveaux panneaux pour les trois entrées du Village avec bacs à fleurs.

Pose de l'arrosage intégré (réseau gouttes à gouttes) dans les massifs de lierre de la salle des Fêtes.



Création d'un massif de fleurs sur le côté du parking « des Mouilles ».



Conte en Côtère

28 MAI 2005

A Niévroz il n'y pas de monument classé, ni château, ni site remarquable mais il y a un trésor formidable, c'est : ***l'imagination !***

Ainsi le 28 mai 2005 sur les bords du Rhône, au lieu-dit du local des Barques, une famille modeste

a connu la fortune et la réussite grâce à ... ***une grenouille extraordinaire !!!***

Découverte de l'histoire fabuleuse de l'élevage du ver à soie.

Mise en valeur d'un magnifique site naturel aux limites de notre commune et sous un soleil bienveillant.

... Joie de participer à un évènement culturel gratuit et accessible à tous !

Tous les ingrédients étaient donc réunis pour un moment privilégié qui a rencontré un franc succès auprès des Niévrand et plus largement auprès des habitants des communes environnantes, attirés par les spectacles donnés dans le cadre des Contes en Côtère 2005.



Vente de lots de bois

Les personnes désirant acquérir un lot de bois sont priées de bien vouloir s'inscrire en Mairie avant le : **15 novembre 2005.**

Le tirage aura lieu début décembre.

Prix du lot : **46,00 euros.**

